COMITE DE DIRECTION

Réunion de Bureau Mardi 28 Mai 2019
P.V. N° 39

Président : M. Pierre GUIBERT
Vice-Président Délégué : William PONT
Secrétaire Général : M. André VITIELLO
Présents : Mme Cathy DARDON – MM. Gérard BORGONI –Jean Paul RUIZ
Assistent à la Réunion : Mme Nathalie COGGIA (Responsable Administrative) - MM Patrick FAUTRAD – Jean PAOLINI – André SASSELLI

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).
Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ;
L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.
Le non-respect de ces formalités entraine l'irrecevabilité de l'appel.
2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
3. Tout appel entraine la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)
4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

ORDRE DU JOUR

- Traitement du courrier
- Note aux officiels
- Informations

CORRESPONDANCE

● F.F.F

- Adressant documents officiels des Assemblées de la LFA et de la FFF. Noté.

- Adressant le courrier relatif aux lauréats de l'opération « Mesdames Franchissez la Barrière » 2018/2019. Transmis à la Commission Féminine et Féminisation.

- Projet calendrier Jeunes 2019/2020, calendrier CN Futsal 2019/2020 et calendrier phase 1 CNF U19 2019/2020. Transmis aux Commissions des Jeunes et Futsal.

- Adressant les noms des clubs ayant bénéficié de l'opération clubs 2ème Etoile. Noté.

● LIGUE MEDITERRANEE

- Convocation et règlement du Défi Coupe 2019. Noté

- Règlement du barrage d'accession au championnat de R1 Féminin. Transmis à la Commission Féminine et Féminisation

- Règlement du nouveau championnat U14 et attestation candidature. Transmis à la Commission des Jeunes.

- Extrait du procès-verbal de la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Règlementaire en date du 15 avril 2019 concernant l'appel du SC DRAGUIGNAN. Noté.

● CLUBS :

- LE PRADET : Invitation à la remise des récompenses d'un des tournois à savoir catégorie U11 le samedi 01 juin ou catégorie U10 / U15 le dimanche 02 juin 2019. M. Pierre GUIBERT sera présent

- **VIDAUBAN** : Détérioration de matériel lors d'une rencontre U15D3 Poule C du 25.05.19. Noté.

● DIVERS :

- MAIRIE DE SOLLIES PONT : Fermeture de la pelouse et du complexe Jean Murat pour la période estivale 2019. Transmis à la C.D.T.I.S

- **USEP** : L'Assemblée Générale de l'USEP 83 aura lieu le mercredi 19 juin 2019 à 14H à TOULON. Noté.

- **CDOS** : Courrier de la Mairie de la SEYNE présentant la démarche de la commune pour l'obtention du label de « Cité Educative ». Transmis à tous les clubs seynois.
>> Dans le cadre de l'appel à projet « Journée Olympique – Fêtes du Sport », l'USEP 83 organise le 21 juin une journée de sport scolaire 1er Degré à BRIGNOLES. Noté.

- MAIRIE DU PRADET : Informant de la rénovation prochaine du stade synthétique de football. De ce fait les rencontres ne pourront pas être planifiées sur ce terrain jusqu'au 30 septembre 2019.
>> Rappel de la fermeture annuelle du pôle sportif pendant les vacances scolaires des fêtes de fin d'année soit du samedi 21 décembre 2019 au dimanche 05 janvier 2020. Transmis à la C.D.T.I.S

- M. Robert ANDRE : Candidature au poste de délégué district pour la saison 2019/2020. Transmis à la C. des délégués

- Mme Aline VERLAQUE : Démission de la Commission Féminine et Féminisation et candidature au Département Technique pour la saison 2019/2020. Noté.

Réunion de la Commission des Finances

Le Comité de Direction approuve le budget qui sera présenté lors de l'Assemblée Générale Ordinaire d'Eté du 22 juin 2019 à PIERREFEU.

NOTE AUX OFFICIELS

Le Comité de Direction décide que tous les officiels (arbitres et délégués) qui seront absents non excusés dans les 48 heures suite à une convocation avant la réunion des Commissions de Discipline, d'Appel Disciplinaire et d'Appel Règlementaire se verront retirer leur désignation, sans remplacement, dès le week-end qui suit la réunion.

La prise d'effet de cette décision est immédiate. Cette mesure restera en vigueur jusqu'à la fin de la saison (période test).

REPRESENTATION DES MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION

BORMES : M. Jean Paul RUIZ sera présent à l'Assemblée Générale du 19 juin 2019

INFORMATIONS

- Suite aux agressions survenues sur deux rencontres les 17 et 24 mars 2019, le Comité de Direction décide à compter du 27 mars 2019 et jusqu'à la fin de la saison, le doublement des sanctions pour voie de faits sur officiels.

- Le match PAYS DE FAYENCE / BRAS, D4 poule B non joué le 26 mai 2019 devra se jouer au plus tard le dimanche 09 juin 2019. Un courriel a été envoyé aux clubs.

«VIGILANCE METEO ORANGE»

Article 39 des Règlements Sportifs du District

Le report des rencontres résultant du déclenchement de la Vigilance Orange sur le site METEO FRANCE concerne **UNIQUEMENT** la VIGILANCE ORANGE pour « **PLUIES, INONDATIONS, NEIGE et VERGLAS** ».

- Le Comité de Direction organise trois réunions avec les clubs pour présenter le pré projet des nouveaux championnats jeunes saison 2019/2020, les 27 et 30 avril 2019 et le 02 mai 2019 à FREJUS. Une invitation a été envoyée aux clubs.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE D'ETE

L'Assemblée Générale Ordinaire d'Eté aura lieu le samedi 22 juin 2019 à partir de 8h30 à la salle André Malraux -
ESPACE BOUCHONNERIE - Avenue des Poilus – 83390 PIERREFEU

UTILISATION DU MINIBUS DU DISTRICT

Le Comité de Direction rappelle les modalités de prêt du minibus :
>> Une demande écrite doit être adressée par mail au secrétariat du District en **indiquant la date, le lieu et le motif du déplacement.**

>> **Prêt d'un seul minibus par club et par week-end end limité à trois demandes par saison.**

>> **Forfait de 30 € par jour demandés aux clubs affiliés pour son entretien avant chaque utilisation (+ chèque de caution de 200 €)**

>> **Déplacements limités au secteur géographique de la Ligue Méditerranée :** VAR – BOUCHES DU RHONE - ALPES MARITIMES – ALPES DE HAUTE PROVENCE et GRAND VAUCLUSE.

Prochaine réunion de bureau
Le mardi 04 juin 2019 à 17h00

Le Président : Pierre GUIBERT
Le Vice-Président Délégué : William PONT
Le Secrétaire Général : André VITIELLO